

Le bonheur est-il réservé aux sexagénaires ?

Société Patrimoine, revenu disponible : mieux vaut avoir plus de 65 ans



Notre société aurait-elle tendance à privilégier les personnes âgées ? Les politiques publiques des trente dernières années ont-elles créé des déséquilibres entre générations ? C'est ce qu'estime le Conseil des prélèvements obligatoires, présidé par Philippe Séguin, dans un rapport consacré à la question de l'équité intergénérationnelle. Après avoir analysé les retraites, la Sécurité sociale et les prélèvements obligatoires, le Conseil juge que le système français favorise les générations les plus âgées : il existe, constate cet organisme, un transfert

public en faveur des plus de 65 ans. Un sentiment d'« inéquité » entre générations pourrait se développer, ajoute-t-il.

Au même moment, le « portrait social » de l'Insee constate qu'en France la courbe du bonheur atteint son apogée entre 65 et 70 ans : Cédric Afsa et Vincent Marcus, qui ont étudié les enquêtes Eurobaromètre depuis 1975, notent que le bien-être baisse jusqu'à 50 ans, avant de remonter et de culminer aux environs de 65 ans. Pour Louis Chauvel, sociologue, professeur à Sciences Po Paris, il existe des preuves de déséquilibres qui font suspecter

l'équité du système de redistribution entre générations. Nous vivons le point culminant d'une période marquée par la figure du jeune retraité riche, propriétaire d'un logement devenu inaccessible aux salariés actuels, et dont le niveau de vie est comparable à celui des actifs de son temps, estime-t-il. Les retraités d'aujourd'hui et ceux qui le seront prochainement sont plus vigilants et mieux structurés politiquement que les jeunes actifs, qui deviennent alors une variable d'ajustement de déséquilibres manifestes. ■

Lire page 9 et l'éditorial page 2